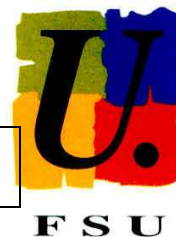




Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse



Section des Bouches du Rhône
06 23 52 24 13

Fédération Syndicale Unitaire

Marseille, le 08/12/09

TOUS EN GREVE LUNDI 14 DECEMBRE 2009

POUR :

- ◆ **la fin des réquisitions comme mode de fonctionnement à la PJJ**
- ◆ **un moratoire sur la multiplication des accueils imposés contre l'avis de l'équipe (près de 90 % des mineurs placés suite à un déferement au TPE ...)**
- ◆ **l'embauche en urgence de contractuels dans les hébergements du département pour assurer la prise en charge des mineurs, le renforcement des équipes de cuisine et ménage; notre revendication de fond restant le recrutement d'éducateurs titulaires et formés, et la titularisation des contractuels.**
- ◆ **la récupération des heures supplémentaires imposées par la hiérarchie depuis des mois**
 - ◆ **le respect de la norme de 25 jeunes par éducateur en milieu ouvert**
 - ◆ **un moratoire sur le redéploiement des personnels administratifs**
 - ◆ **le respect de l'avis éducatif du SEAT et de l'UEAT et de la norme RRSE/éducateur**
 - ◆ **le maintien d'un véritable service d'insertion sur notre département**
 - ◆ **le versement égalitaire et pour tous de la prime de fin d'année**

A la suite de notre tract "ça suffit" alertant les collègues sur la volonté de réquisitionner des agents du milieu ouvert et du SEAT, plusieurs services ont collectivement refusé la mascarade qui nous était proposée. C'est une première victoire immédiate.

Interrogé par le bureau syndical du SNPES, le directeur départemental nous a cependant informés qu'il privilégierait le recours aux volontaires et aux directeurs de service, mais qu'il aurait recours à des réquisitions s'il en avait besoin, pour aller renforcer les foyers (hier le FAE Viton, actuellement celui d'Aix, demain... ?). Bien entendu, les services concernés ne sont pas demandeurs de "bouche trous" se succédant quelques heures soir après soir. Ils veulent des moyens supplémentaires leur permettant de fonctionner de façon pérenne.

Ces dernières semaines, nous avons alerté plusieurs fois la direction départementale sur les conséquences catastrophiques des politiques menées actuellement à la PJJ, le démantèlement des services administratifs étant la 1^{ère} marche vers une restructuration en profondeur de nos métiers et de nos services.

Les services d'hébergement explosent sous la multiplication des accueils d'urgence imposés, sous la dégradation sans précédent des conditions de travail des agents ayant pour conséquence des arrêts maladie successifs, l'épuisement des équipes, le sentiment de ne pas pouvoir travailler correctement avec les mineurs confiés.

Les services de milieu ouvert subissent des pressions quotidiennes. Leur savoir-faire est profondément remis en question, les contenus de leurs missions auprès des mineurs leur sont de plus en plus souvent imposés, à partir de cahiers des charges et de directives dont les rédacteurs n'ont manifestement rien compris au sens du travail éducatif et de l'accompagnement des adolescents. La norme nationale de 25 jeunes par éducateur est remise en cause sur notre département.

Au SEAT, la suppression d'un poste et l'augmentation des défètements ne permettent plus d'assurer les missions dans de bonnes conditions. La norme de 196 RRSE demandés par éducateur et par an est largement dépassée et les prévisions s'affolent

Les services d'insertion sont menacés de disparition, au profit de logiques occupationnelles niant le professionnalisme de nos collègues (éducateurs et PT). La préoccupation n'est plus l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ; il s'agit de faire semblant de les occuper.

Tout ceci entraîne une désorganisation et une perte de sens de notre travail. La dégradation de nos conditions de travail s'accélère, et le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux va aggraver encore la situation. **Si nous acceptons aujourd'hui des réquisitions, elles deviendront demain un mode normal de gestion des personnels sur le département.**

NOUS REFUSONS LA REQUISITION COMME MODE DE MANAGEMENT.

TOUS ENSEMBLE, EXIGEONS

- ◆ **la fin des réquisitions comme mode de fonctionnement à la PJJ**
- ◆ **un moratoire sur la multiplication des accueils imposés contre l'avis de l'équipe (près de 90 % des mineurs placés suite à un défèrement au TPE ...)**
- ◆ **l'embauche en urgence de contractuels dans les hébergements du département pour assurer la prise en charge des mineurs, le renforcement des équipes de cuisine et ménage**
 - ◆ **la récupération des heures supplémentaires imposées par la hiérarchie depuis des mois**
 - ◆ **le respect de la norme de 25 jeunes par éducateur en milieu ouvert**
 - ◆ **un moratoire sur le redéploiement des personnels administratifs**
 - ◆ **le respect de l'avis éducatif du SEAT et de l'UEAT et de la norme RRSE/éducateur**
 - ◆ **le maintien d'un véritable service d'insertion sur notre département**
 - ◆ **le versement égalitaire et pour tous de la prime de fin d'année**

Nous vous invitons à participer massivement à l'assemblée générale qui nous permettra de mettre en commun les difficultés des services, et à exiger collectivement que notre parole soit enfin entendue et nos revendications satisfaites.

**ASSEMBLEE GENERALE DE GREVISTES
LUNDI 14 DECEMBRE A 9H30
A LA D.D.**